



ASSOCIATION COULEURS GAIES

11 RUE DES PARMENTIERS
57000 METZ
03 87 17 46 85
CENTRELGBTMETZ@GMAIL.COM
WWW.COULEURSGAIES.FR

ASSOCIATION DU FORT DE METZ-QUEULEU
POUR LA MÉMOIRE DES INTERNÉS-DÉPORTÉS ET LA SAUVEGARDE DU SITE

1 RUE DU ROI ALBERT
57070 METZ
06 95 67 42 80
FORT.METZ.QUEULEU@GMAIL.COM
WWW.FORT-QUEULEU.COM
GROUPE FACEBOOK « SAUVONS LE FORT DE QUEULEU À METZ (MOSELLE) »



MATTHIEU GATIPON-BACHETTE

Président de Couleurs Gaies

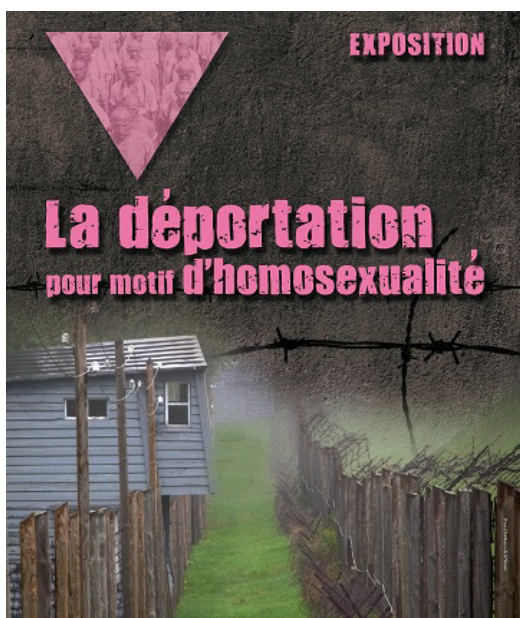
et **JEAN-PIERRE BURGER**

Président de l'Association du fort de Metz-Queuleu pour la mémoire des internés-déportés et la sauvegarde du site

vous convient à l'inauguration d'une exposition qui se déroulera le

VENDREDI 4 NOVEMBRE 2016 À 18H30 AU CLOÎTRE DES RÉCOLLETS
(1 RUE DES RÉCOLLETS 57000 METZ)

SUR « LA DÉPORTATION POUR MOTIF D'HOMOSEXUALITÉ »



qui sera également présentée

LE DIMANCHE 13 NOVEMBRE 2016 DE 14H00 À 17H00 AU FORT DE QUEULEU
(ALLÉE JEAN BURGER 57070 METZ)

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, la déportation pour motif d'homosexualité s'inscrit dans la répression ciblée menée par le régime nazi principalement à l'intérieur du Reich. Les victimes sont majoritairement allemandes mais des ressortissants d'autres nationalités notamment français sont touchés. Il s'agit d'hommes présents sur le sol allemand, ou sur les territoires conquis ou annexés par l'Allemagne nazie. Ceux-ci sont condamnés à des peines de prison ou internés en camps de concentration lorsque le système judiciaire nazi les considère comme trop dangereux. Aux habitants des territoires annexés d'Alsace et de Moselle s'appliquent les lois allemandes dont le tristement célèbre « article 175 » (Paragraphe 175, loi de 1871 condamnant les pratiques homosexuelles, renforcée par les nazis en 1935).

Cette exposition s'intègre dans un partenariat entre associations messines travaillant sur la mémoire de la déportation pendant la répression nazie et dans la programmation de la Fabrique de l'égalité qui se tiendra du 4 au 6 novembre 2016 au cloître des Récollets à Metz.

